bulletin municipal

Armoy/

Juin 2008

Le mot du Maire

Chers Administrés,

Tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en mars dernier.

Je m'efforcerai de mener parfaite-

ment ces responsabilités avec la collaboration de mon équipe, que je veux ouverte et dynamique, ainsi que le personnel communal qui, je le sais, ne ménagera pas son concours.

Tout en développant "un esprit d'équipe", ce début de mandat sera placé sur la rencontre et l'écoute de tous. C'est pourquoi, nous vous rencontrerons prochainement lors des trois réunions publiques. Vous pourrez vous exprimer sur vos attentes et vos

besoins dans vos quartiers.

C'est conjointement que nous développerons l'avenir de notre commune, dans les projets d'investissement, l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU). Actuellement, l'extension du groupe scolaire Armoy-Le Lyaud est en cours de réalisation ainsi que l'élaboration de l'avant-projet de sécurisation du hameau de l'Ermitage (avec le cabinet Den Hengst). Au fil de ce bulletin, vous pourrez découvrir la municipalité, le conseil municipal, les commissions municipales, les différents délégués aux EPCI (Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales), SIVOM Armoy-Le Lyaud, communauté de communes des Collines du Léman, etc. Certaines commissions, communication et environnement, sont formées d'habitants non élus afin d'élaborer, avec vous, une démocratie participative. Dans ce bulletin se trouve une page sur les informations pratiques, ces petites règles nous permettent de vivre respectueusement avec nos voisins.

Bien entendu, notre commune ne fonctionne pas uniquement avec un conseil municipal. Son dynamisme se trouve également dans les associations qui s'efforcent d'animer le quotidien. Le dernier festival de théâtre est une preuve de réussite.

Nous invitons les responsables associatifs à nous transmettre des articles sur leurs associations.

Nous formons le souhait que, pour les années qui viennent, nous puissions développer ensemble harmonieusement notre commune.

Bien à vous.

Laurent RABHI, Maire



1^{er} maire-adjoint Patricia DILIN



2e maire-adjoint Richard BAUD



3^e maire-adjoint M.-F. PLANCHAMP



Maire Laurent RABHI

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Roland HYACINTHE



Yves TONNELLIER



Georges FRANÇOIS



David VULLIEZ



Elodie RIMONTEIL



Patrick VOLLMER



Véronique DELL'ORTO



Stéphane HANRIOT



Florence FROSSARD



Jean MAGNIN



Albert IANNOT

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2008 ET DU 8 AVRIL 2008

INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter ces indemnités, malgré le nombre d'habitants, afin de ne pas grever le budget communal.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité, avec effet à la date du 17 mars 2008, le taux des indemnités des élus de la façon suivante : Maire : 31 % de l'indice 1015, soit à ce jour 1 159.79 € brut/mois (soit 1043,69 € net/mois)

Adjoints : 8.25 % de l'indice 1015, soit 308.65 € brut/mois, (soit 277,76 € net/mois) au vu des arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints concernés.

FORMATION DES ÉLUS

Monsieur le Maire expose que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'élire quatre membres en son sein pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Mme Marie-France PLANCHAMP

M. Georges FRANCOIS

Mme Véronique DELL'ORTO

Mme Florence FROSSARD

Les membres extérieurs désignés sont :

- M. Hervé BARTHOMEUF

- Mme Pierrette DECROUX

- Mme Marie-Josée GHIO - Mme Nathalie PARSY

Il est précisé que le conseil d'administration sera présidé par Monsieur Laurent RABHI, Maire.

QUESTIONS DIVERSES

Réseau d'eau - Réunion avec le SIEM pour l'extension du réseau d'eau de l'avenue du Stade. Il a été proposé de poser la colonne d'eau sur le chemin rural qui longe la RD 26, puis de traverser cette dernière afin de rejoindre la voie communale n° 1.

Cette variante permettra d'améliorer le chemin rural en le rendant plus praticable et de limiter les perturbations sur la RD26.

Les travaux devraient débuter le 15 avril 2008.

Groupe scolaire – Visite du groupe scolaire et présentation de l'agrandissement projeté. Dans ce cadre, les anciens emprunts seront rachetés et un nouvel emprunt sera souscrit.

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Contribution au SIDISST

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la décision des années précédentes : il laisse au Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du Secteur de Thonon, le soin d'assurer, par le produit des impôts, la mise en recouvrement de la participation communale, s'élevant pour l'année 2008 à 23 850 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En raison de la mise en place récente de la nouvelle équipe, les commissions communales n'ont pas de propositions à présenter à l'assemblée délibérante, pour l'instant. Monsieur le Maire propose de voter au budget primitif des enveloppes globales par article et de procéder à des régularisations au budget supplémentaire.

PRÉSENTATION DU BUDGET

Le budget communal est divisé en deux sections :

LA SECTION FONCTIONNEMENT: elle comprend les dépenses courantes, les frais de personnel, le petit matériel, l'entretien des bâtiments communaux, les charges intercommunales (participation au SIVOM Armoy-Le Lyaud), les intérêts des emprunts. Les recettes proviennent principalement des impôts et taxes (Taxe foncière, Taxe d'habitation, Taxe professionnelle,...) et des dotations de l'état. L'autofinancement dégagé de cette section sert principalement à rembourser les emprunts et à réaliser les investissements futurs.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : elle regroupe les dépenses d'équipement (travaux) et de grosses réparations, les investissements et les remboursements d'emprunts. Les recettes sont constituées des subventions, des financements bancaires (emprunts) et des réserves capitalisées.

Les réalisations budgétaires des années 2006 et 2007 ont été les suivantes.

	Année 2006 Compte administratif	Année 2007 Compte administratif	Variation en %
Section Fonctionnement			
Recettes de fonctionnement	582 214,40	583 636,73	0,24
Dépenses de fonctionnement	354 936,07	387 724,11	9,24
Dont participation SIVOM Armoy-Lyaud	164 077,50	193 901,71	18,18
dotation dépenses de fonctionnement	151 577,50	181 151,71	
Intérêts d'emprunts	12 500,00	12 750,00	
Résultat de l'exercice (excédent)	227 278,33	195 912,62	-13,80
Résultat d'exécution N-1(excédent)	416 424,41	576 976,52	38,55
Résultat de clôture (excédent)	643 702,74	772 889,14	20,07
Section Investissement			
Recettes d'investissement	334 597,14	602 290,28	80,00
Dépenses d'investissement	405 273,78	518 293,79	27,89
Dont participation SIVOM Armoy-Lyaud	38 250,00	40 250,00	5,23
Annuités d'emprunt	38 250,00	40 250,00	
Résultat de l'exercice	-70 676,64	83 996,49	-218,85
Résultat d'exécution N-1	13 234,42	-57 442,22	-534,04
Résultat de clôture	-57 442,22	26 554,27	-146,23
TRAVAUX restant à réaliser (solde)	-9 284,00	-172 358,00	1756,51
Résultat cumulé (déficit)	-66 726,22	-145 803,73	118,51
Résultat global des deux sections (excédent)	576 976,52	627 085,41	8,68

LES TAXES LOCALES 2008

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de diminuer de 1.60 % les taux communaux de l'année 2007. Les taux des quatre taxes directes locales sont fixés de la manière suivante pour la fiscalité de l'année 2008.

	Taux 2007	Produit 2007	Taux 2008	Produit 2008
Taxe d'habitation	7,96%	134 522 €	7,83%	135 459 €
Taxe Foncier Bâti	7,19%	70 657 €	7,07%	71 831 €
Taxe Foncier Non Bâti	24,94%	3 654 €	24,54%	3 926 €
Taxe professionnelle	9,92%	27 103 €	9,76%	26 879 €
TOTAL		235 936 €		238 095 €

La communauté de communes des collines du Léman a augmenté ses taux, voici l'évolution des quatre taxes (C.C. Collines du Léman et Commune d'Armoy) depuis 2005.

TAXES	Taux 2005		Taux 2006		Taux 2007		Taux 2008					
	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total	Inter.	Comm.	Total
Taxe d'habitation	1,57%	8,04%	9,61%	1,96%	7,80%	9,76%	1,96%	7,96%	9,92%	2,54%	7,83%	10,37%
Taxe Foncier Bâti	1,48%	7,27%	8,75%	1,85%	7,05%	8,90%	1,85%	7,19%	9,04%	2,39%	7,07%	9,46%
Taxe Foncier Non Bâti	7,48%	25,20%	32,68%	9,35%	24,44%	33,79%	9,35%	24,94%	34,29%	12,10%	24,54%	36,64%
Taxe professionnelle	1,45%	10,23%	11,68%	1,81%	9,92%	11,73%	1,81%	9,92%	11,73%	2,34%	9,76%	12,10%

LE BUDGET PRIMITIF 2008

Le budget primitif 2008 a été élaboré par la commission finances. Il a été adopté par le conseil municipal le 8 avril 2008. Ce budget primitif prévoit les dépenses et les recettes prévisionnelles pour l'année 2008 des deux sections. Il se résume de la façon suivante.

SECTION FONCTIONNEMENT

pour la section investissement

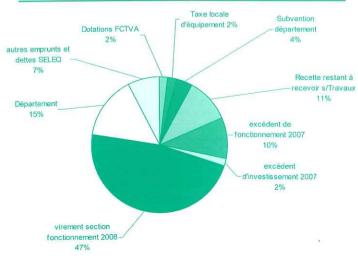
Recettes de fonctionnement	578 033,00 €
Dépenses de fonctionnement	485 513,00 €
Dont participation SIVOM Armoy-Le Lyaud	201 335,00 €
Dotation dépenses de fonctionnement	194 235,00 €
Intérêts d'emprunts	7 100,00 €
Résultat prévisionnel de l'exercice 2008 (excédent)	92 520,00 €
Résultat d'exécution 2007 (excédent)	627 085,11 €
Disponible prévisionnel	719 605,11 €

Au niveau des recettes, le budget de fonctionnement prévoit une baisse des taux communaux d'imposition pour les quatre taxes et ce malgré l'augmentation des taux de l'intercommunalité.

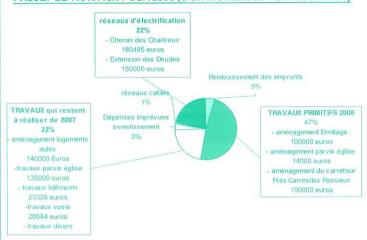
Au niveau des dépenses, le montant des indemnités versées aux élus n'a pas été augmenté. L'édition du guide remarquable du patrimoine d'Armoy, qui doit paraître courant 2008, a été inscrit au budget.

• SECTION D'INVESTISSEMENT (recettes et travaux prévisionnels)

RECETTES D' INVESTISSEMENT d'un montant de 1.514.096 euros

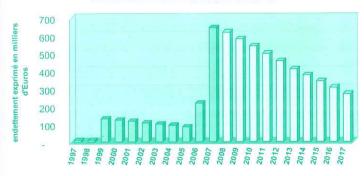


PROJET DE TRAVAUX POUR 2008 (d'un montant de 1.514.096 euros)



• ETAT DE LA DETTE au 1er janvier 2008

Evolution de l'endettement de la commune d'ARMOY au 31/12/.. hors intercommunalité.



Nota: Cet état tient compte de l'engagement de la commune en 2007 pour la souscription d'un emprunt de 180 865 Euros (auprès du SELEQ) dont le versement interviendra en 2008 et le remboursement à partir de 2009.

Les travaux d'aménagement menés au cours des 3 dernières années et le recours à l'emprunt ont accru significativement l'endettement de la commune.

Au 1^{er} janvier 2008 la situation d'endettement de la commune (hors intercommunalité SIVOM ARMOY-LE LYAUD) s'élève à 645 780 €, soit 563 € par habitant (1147 habitants).

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17/04/2008

Représentants de la commune d'Armoy : Laurent RABHI – Roland HYACINTHE Stéphane HANRIOT – Yves TONNELLIER Suppléant : Georges FRANCOIS

Jean-Claude REYNAUD, Président sortant, ancien Maire de Cervens, accueille les membres du nouveau conseil communautaire. M. REYNAUD fait l'historique, depuis 1985, de l'intercommunalité pour les communes de "l'arrière pays", de la création du syndicat de la Côte, jusqu'à celle de la communauté de communes des Collines du Léman en 2004.

Une fiscalité directe, liée aux lois de décentralisation, de nouvelles compétences obligatoires pour les collectivités locales, ont impliqué la mise en commun de moyens humains, financiers et matériels, par le biais de l'intercommunalité (ordures ménagères, assainissement, désenclavement, logement, domaine social et culturel).

M. Roger BRASIER, Doyen de l'assemblée, Maire de Perrignier, rend hommage à l'action de Jean-Claude REYNAUD et met en place, avec M. Edouard CORBET, Directeur Général des Services, l'élection du nouveau Président.

Un seul candidat, M. Jean-Pierre FILLON, Maire d'Allinges, élu à l'unanimité, moins une voix. Dans ses mots de remerciement, une idée forte : "Penser global, agir local".

Viennent ensuite les élections pour six viceprésidences, une par commune.

- Elu à la première vice-présidence, M. Roger BRASIER, Maire de Perrignier, parle de développement économique et industriel : échangeur sur sa commune, vers la voie expresse, projet d'une plate-forme ferroviaire, développement de la zone industrielle du "Plan Bois".
- Deuxième vice-président : M. Joseph DÉAGE, Maire de Le Lyaud.
- Troisième vice-président : M. Gil THOMAS,

Maire de Cervens, met l'accent sur la "politique sociale" : petite enfance, accès au savoir (bibliothèque, animations culturelles...), les moyens que le conseil communautaire veut et peut se donner.

- Quatrième vice-président : M. Yves TONNEL-LIER, Conseiller municipal d'Armoy, sensible aux problèmes d'environnement.
- Cinquième vice-président : Mme Thérèse BAUD, Conseillère municipale d'Orcier, seule femme, avec Luce FILLON du Lyaud, membre du conseil communautaire revendique un devoir de transparence et d'information dans les décisions qui seront prises par le conseil.
- Sixième vice-président : M. Jacques TISSE-RAND, Maire-adjoint de Draillant.

Le Président et les six vice-présidents constituent le Bureau du Conseil Communautaire. Le nouveau Bureau s'est réuni le lundi 21 avril 2008.

Georges François

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES

DU LÉMAN

Collinas al Léman

Communauté de Communes

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN LIGNE

SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE

ATTENTION! Vous avez jusqu'au lundi 16 juin 2008 au plus tard pour déposer le dossier de votre enfant au siège de la communauté de communes des Collines du Léman Place de la Mairie à Perrignier.

Les dossiers peuvent être retirés en mairie, au siège de la communauté de communes à Perrignier ou téléchargés sur internet à l'adresse www.cc-collinesduleman.fr

Pour tout renseignement : CCCL à Perrignier 04 50 72 01 04.

POUR LES VACANCES

• Aventures en Haute-Savoie pour les jeunes de 12 à 15 ans

La communauté de communes des collines du Léman proposent 8 camps pour les jeunes de 12 à 15 ans.

Du 7 au 11 juillet : initiation à l'escalade au Plateau des Glières

Du 14 au 18 juillet : initiation au parapente à Plaine Joux

Du 21 au 25 juillet : randonnée VTT sur le domaine des Portes du Soleil

Du 28 juillet au 1^{er} août : initiation à l'équitation au centre de la Bergue

Du 4 au 8 août : stage micro fusée à l'Aérospatiale des Collines du Léman

Du 11 au 15 août : fête des guides et randonnée pédestre à Chamonix

Du 18 au 22 août : initiation à la voile - Sciez Du 25 au 29 août : découverte du célèbre festival "Au Bonheur des Mômes".

• Centre de loisirs intercommunal pour les 4-11 ans

A la découverte du Chablais avec des balades en pleine nature, piscine, activités manuelles, visites de châteaux, jeux de pistes... A ne pas manquer, tous les vendredis, un apéritif offert aux parents dès 17 h 30. Le vendredi 11 juillet : inauguration officielle du CLSH.

Le vendredi 25 juillet : projection en plein air du film "Arthur et les minimoys" à 21 h 30.

Pour tout renseignement et inscription : Action Jeunesse, centre aérospatiale 203, route de Commelinges - 74200 Allinges

LE PÔLE ACTION JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS INFORME

Les Collines du Léman, son Pôle Action Jeunesse, la FOL donnent rendez-vous à chacun le samedi 21 juin 2008 à partir de 15 h 30 pour l'inauguration du centre aérospatiale d'Allinges.

Des animations pour tous à partir de 15 h 30, un apéritif suivi d'un barbecue à partir de 18 heures. Pour une meilleure organisation et pour mieux vous accueillir, pensez à vous inscrire par téléphone au 04 50 72 94 36, par mail à actionjeunesse.collinesduleman@orange.fr, en utilisant les bulletins d'inscription disponibles en mairie.

· C'est nouveau

Le Pôle Action Jeunesse des Collines du Léman édite un petit journal disponible en mairie dans lequel vous trouverez toutes leurs actions passées, présentes et futures.

• Des réflexions en cours ...

- Un club ado à Perrignier : une soirée sera prochainement organisée
- Du Théâtre à Armoy

Le saviez-vous ?



Grand prix ARMOY-LE LYAUD





Belle journée, bonne ambiance, beaucoup de monde, beau podium.

A refaire.

ARMOY A LA SAUVEGARDE DE SON patrimoine

L'Association Pays du Léman a pour ambition de développer une entité touristique harmonieuse, respectueuse de la qualité de l'environnement, axée sur le patrimoine, la culture, le terroir, la nature tout en privilégiant la qualité du cadre de vie. Depuis 1996, l'Association a mis en œuvre une démarche participative d'inventaire du patrimoine des communes qui composent le Pays du Léman. Chaque année, avec la participation volontaire de ses habitants, elle participe à la réalisation de l'inventaire de deux de ces communes puis à l'édition d'un ouvrage qui a pour vocation d'en conserver la mémoire et de contribuer à la sauvegarde de ce qui existe encore. Il s'agit de redécouvrir les vestiges, souvent rongés par l'oubli, d'un temps parfois peu lointain, de signaler leur présence, leur existence et de raconter leur histoire. Cette année, c'est Anthy et Armoy qui ont été retenus. A Armoy, depuis l'automne 2007, une commission d'une douzaine de personnes animée par Elodie Leteltin du Pays du Léman, s'efforce d'établir l'inventaire du Patrimoine remarquable de

la commune. Elle se réunit une fois par mois et recense tout ce qui concerne l'histoire, les ressources, les paysages, les monuments, les bâtiments, les métiers, les modes de vie ou les réalités locales liées à la géographie dont la mémoire mérite d'être conservée. Chacun apporte son anecdote, raconte ses souvenirs. se remémore les petites histoires qui viendront agrémenter la "Grande" ou fait revivre des personnages ou des visages oubliés. Les albums photos sont ressortis des armoires et les vieux clichés jaunis ou les cartes postales anciennes participent, l'espace d'un aprèsmidi, à la reconstruction d'un passé qui mérite d'être connu et reconnu. La commission achèvera son travail en juin 2008. Le guide, richement agrémenté de photos, sera édité au cours de l'été et sera officiellement remis à la commune d'Armoy en octobre 2008 lors de la fête du pays du Léman. Les personnes intéressées pourront ensuite se le procurer soit à la mairie d'Armoy soit dans les commerces locaux.

Roland Hyacinthe

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cet inventaire :

André Belleville - Marie-Rose Premat - Daniel Chaussée - Bernard Comte - Gilbert Frézier - Jeannot Ghio - Roland Hyacinthe - Marie-France Planchamp - Etienne Planchamp - René Planchamp - Laurent Rabhi - Rémi Schoesslen - David Vulliez - Andrée Wurry



Le CCAS d'Armoy - Centre Communal d'Action Sociale

Ses membres du Conseil d'Administration

- Président : Laurent RABHI, Maire (Les Passieux)
- Vice-Présidente : Marie-France PLANCHAMP, $3^{\rm e}$ adjointe (Sur le Martelet)
- Membres élus : Georges François, conseiller municipal (Chef-lieu)
 Véronique DELL'ORTO, conseillère munici-
- pale (Chef-lieu) Florence FROSSARD, conseillère munici-
- Florence FROSSARD, conseillère municipale (Chef-lieu)
- Membres non élus: Pierrette DECROUX, représentante du club des Aînés (Sur le Crêt)
 Marie-Josée GHIO, présidente de l'association "Gouttes de vie", Donneurs de sang (Sur Lonnaz)

Nathalie PARSY, travaille au Conseil Général, service petite enfance (Les Combes) Hervé BARTHOMEUF, directeur de l'Etablissement "La Passerelle" (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) à Thonon (Chef-lieu)

SON BUDGET PRIMITIF POUR 2008

Dépenses

Subventions diverses $1000,00 \in$ Aide aux familles $1000,00 \in$ Repas des Aînés $3410,92 \in$

Recettes

Excédent reporté 2007 2410,92 € Subvention communale 3000,00 €

Pour l'avenir, nous serons en mesure de vous donner de plus amples renseignements sur les services proposés par les Collines du Léman et autres services annexes.

Nous envisageons également de faire un point sur la situation de notre commune (combien d'enfants, de jeunes, d'aînés...) pour avoir une photo plus précise, afin de répondre aux besoins de tous.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- SCHWALLER Ivan, né le 9 avril
- JACQUIN Louis, né le 28 avril

Mariage

• le 12 avril, COLLOUD Claire et CHAMPENOIS Vincent

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS						
DATE	QUI ?	QUOI ?	OÙ ?			
du 1er au 15/06	Bibliothèque	Exposition "Le miel et les abeilles"	Bibliothèque			
6/06	Mairie	Réunion publique dédiée aux habitants du chef-lieu	Salle polyvalente			
13/06	Mairie	Réunion publique dédiée aux habitants du lieu-dit LONNAZ	Salle polyvalente			
20/06	Mairie	Réunion publique dédiée aux habitants du lieu-dit L'ERMITAGE	Hôtel-Restaurant "Le Chalet"			
29/06	Comité des fêtes	Fête au Village	Salle polyvalente			
9/07	Donneurs de sang	Don de sang	Camion ESF devant la mairie du Lyaud			
26/07	"2 trompettes, orgue et	clavier" pour un concert de musique baroque	Eglise			
15/10	Donneurs de sang	Don de sang	Camion ESF devant la mairie du Lyaud			
8 et 9/11	Foyer Rural	Exposition/ vente artisanale artistes professionnels et amateurs	Salle polyvalente			
11/11	Mairie	Cérémonie commémorative du 11/11/18	Monument aux Morts			
22/11	APE Armoy, Le lyaud	Loto	Salle polyvalente			

Ça s'est passé

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Ce jeudi 8 mai, de nombreux armoisiens se sont retrouvés place de l'église, devant le monument aux Morts, pour la commémoration de l'Armistice de 1945.

A l'occasion de son élocution, Monsieur le Maire a rappelé le sacrifice de nos concitoyens tombés pour la Liberté. Les enfants du groupe scolaire ont, pour leur part, récité des poèmes en mémoire des combattants et des résistants. Une gerbe a ensuite été déposée au son de la fanfare du Haut-Chablais. Puis une minute de silence a été observée.

A la fin de la cérémonie, la population a suivi la fanfare jusqu'à la mairie où tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les nombreux armoisiens pour leur présence, la fanfare du Haut-Chablais et les écoliers pour leur active participation à cette commémoration.





FOYER RURAL

CHAPEAU LES ARTISTES!

9 jeunes, filles et garçons de 12 à 15 ans se sont retrouvés tous les après-midi du 14 au 18 avril à la salle des fêtes d'Armoy pour un stage de théâtre haut en couleurs.

Sébastien GAILLARD, comédien professionnel, metteur en scène et responsable de la compagnie "Une poignée de loups en laisse", animait ce stage, assisté par Franck ATTINOST, animateur professionnel du Pôle Action Jeunesse des Collines du Léman.

En plus d'une palette très complète d'activités autour de l'art théâtral, ce stage a amené les jeunes à travailler sur la solidarité, l'écoute, l'acceptation de soi et de l'autre, oser se tromper ou risquer d'être ridicule ...

Au travers des sketches créés et présentés par les stagiaires le vendredi 18 avril à 18 h 30, "jouer" a pris tout son sens devant les nombreux spectateurs venus applaudir les acteurs en herbe.

Chacun a ressenti le plaisir manifeste que ces jeunes gens, pourtant novices, avaient en jouant, plaisir qu'ils ont su faire partager. Une bien belle initiative du Pôle Action Jeunesse de la communauté de communes des Collines du Léman, en collaboration avec la FOL 74 et le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud.

A SUIVRE ... Il est prévu une nouvelle activité théâtre avant la fin de l'année scolaire. L'information sera donnée par affichage et voie de presse.

Une activité théâtre régulière pourrait commencer à la rentrée 2008-2009 en collaboration avec le Foyer Rural Armoy Le Lyaud.

Si vous êtes intéressés, faites le savoir dès maintenant au 04 50 72 94 36 ou actionjeunesse.collinesduleman@orange.fr ou foyer.armoy.lelyaud@gmail.com ou 06 84 31 66 31.



7° ÉDITION DU FESTIVAL DE THÉÂTRE

Oue dire de cette 7º édition du Festival si ce n'est qu'elle nous a encore réservé cette année son lot de surprises et de découvertes théâtrales. Le nombreux public qui s'est déplacé ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'il a réservé un accueil particulièrement chaleureux à toutes les troupes invitées. La programmation très éclectique a permis, entre autres, de découvrir des auteurs contemporains comme Eric Emmanuel Schmitt, Jean-Paul Alègre ou Gildas Bourdet et de redécouvrir des classiques comme Molière ou Carlo Goldoni. Les enfants et adolescents n'ont pas été oubliés par les organisateurs puisque deux spectacles leur ont été proposés avec une création originale de la Compagnie Oxalis et une adaptation de "Charlie et la Chocolaterie" par le Quartet Théâtre de Marignier. Une mention particulière sera décernée aux Comédiques d'Annecy qui ont enchanté les spectateurs avec "Les Rustres de Goldoni". Sans oublier ni Caf'Thé et son spectacle autour de Jean-Paul Alègre, spectacle qui a été retenu pour le prochain Festival d'Avignon, ni Rouge Banane d'Aix-les-Bains, sélectionné au Festival National de Théâtre Contemporain de Chatillon avec ses personnages tour à tour absurdes, pathétiques ou étranges.

Le festival d'Armoy est en passe de devenir un évènement incontournable de la grille des spectacles régionaux. Sa renommée a déjà dépassé les frontières savoyardes. Des troupes de l'Isère, du Rhône, de St-Etienne et même de Touraine ont manifesté leur intérêt pour une future participation. Il est vrai que les organisateurs privilégient avant tout l'accueil et la convivialité. Programmer deux, trois ou quatre spectacles par journée permet aux troupes de se rencontrer et d'échanger. Tout cela démontre que l'image du théâtre amateur en France est en pleine transformation. Parce qu'il a beaucoup évolué, mais surtout, paradoxalement, parce qu'il s'est retrouvé lui-même. Après avoir été très longtemps ignoré ce théâtre est désormais sur le devant de la scène. Merci aux organisateurs et aux bénévoles du festival d'Armoy d'y contribuer. La 8° édition est déjà sur les rails, alors à tous, rendez-vous en 2009.

Roland Hyacinthe



JOYEUX ANNIVERSAIRE

BRIERE Michel (04/05/1925)

CONVERSY François (27/02/1924) DECROUX Henri (04/05/1924)

DUBREUIL Robert (15/06/1927)

LAVANCHY Adrien (30/03/1925)

PEILLEX François(15/04/1926)

MAGNIN (née VIBERT) Jocelyne (08/04/1924)

PLANCHAMP (née GHIO) Hortense . (27/02/1913)

RÖSLER (née RONNET) Charlotte (30/01/1926)

SANSONNET (née CHAPPUIS) Germaine (01/02/1921)



LES ASSOCIATIONS

APE APE APE APE

L'Association des Parents d'Elèves d'Armoy et du Lyaud.

Elle permet le financement d'activités proposées à vos enfants dans le cadre scolaire.

Cette année, grâce à elle, les enfants de l'école ont pu assister à divers spectacles ("Du rififi dans le jardin" pour les enfants de maternelle – "Le renard et l'enfant" pour ceux de l'école primaire et un concert de Jean HUMENRY).

Les classes de CM1 et CM2 sont allées faire du ski de fond et de la voile avec une classe de CE2.

Celles de grande section et de CP ont fait une sortie raquette à Bellevaux.

Les CP et CE1 sont allés à la Cité de l'eau pour plusieurs séances de natation (financement conjoint de l'APE et du SIVOM).

Les classes de primaire se sont rendues à l'alimentarium de Vevey (en Suisse), au château de CHILLON et au château de RUBINS (pour une découverte du milieu montagnard).

Les classes de maternelle ont pu acheter des jeux pour les enfants et vont encore programmer des sorties de fin d'année.

L'APE organise tout au long de l'année différentes manifestations (loto à l'automne, tournoi de belote en janvier) qui permettent aux habitants de la commune de se retrouver. Elle organise des ventes (bulbes, sapins, fleurs). Le 26 avril dernier vous avez pu assister au spectacle de magie de Patrick RAY et déguster chez vous, à l'issue du spectacle, un plat de lasagnes.

Tout ceci afin de permettre de récolter les fonds nécessaires à son activité.

Nous remercions tous ceux d'entre vous qui permettent, grâce à votre contribution, à cette association de fonctionner.

L'an prochain, nous aurons besoin de nouvelles "bonnes volontés" pour mener à bien nos projets car comme chaque année l'équipe a besoin d'être renouvelée.

N'hésitez donc pas à nous contacter pour plus d'informations, à nous faire part de vos propositions, de vos idées et à nous rejoindre.

Merci à tous et à bientôt. Pour toute information :

Béatrice FRANCOIS 04 50 26 06 98

Foyer Rural FOYER RURAL Foyer Kiral

Pour la saison 2007-2008, quelques 120 adultes et 40 enfants se répartissent entre les différentes activités proposées à savoir de la gymnastique adultes et enfants, du stretching, des abdos-fessiers, du yoga, de la couture, du scrapbooking, de la guitare, de la pâte à sel et différents ateliers créatifs.

En plus de ces activités annuelles, le foyer rural culturel Armoy-Le Lyaud organise chaque année en automne une exposition d'artistes amateurs, cette année sous les couleurs de l'Afrique, et participe à l'organisation du Festival de Théâtre d'Armoy au printemps.

A partir de la rentrée prochaine, une collaboration étroite sera mise en place avec les différents autres foyers du secteur, notamment ceux de Cervens et Margencel, afin de proposer des activités complémentaires et non concurrentes, en particulier pour le yoga.

En partenariat avec le Pôle Action Jeunesse des Collines du Léman, une activité théâtre pour les jeunes de 12 à 15 ans va être créée et nous invitons tous les jeunes intéressés à se faire connaître auprès du secrétariat au 06 84 31 66 31 ou mail foyer.armoy.lelyaud@gmail.com ou auprès du Pôle Action Jeunesse des Collines du Léman.

Le comité des fêtes

25 ans : c'est l'âge du comité des fêtes !

LE PASSÉ



Si pendant plusieurs années, seule la fête au village était organisée fin juin, très vite, les membres du comité ont eu la volonté d'étendre leurs activités : concours de belote, feu d'artifice du 14 juillet, course cycliste, concerts à l'église. C'est en 1997 qu'a été organisé le premier

goûter de Mardi Gras pour les enfants. Depuis, deux grands rendez-vous fidèles rythment l'année : le goûter de Mardi Gras et la fête au village. Mais il y a eu aussi le char de la Matagasse en 2000, une soirée karaoké, le jeu des 1000 euros de France-Inter, un voyage en Bourgogne, un rallye-questions ...

LE PRÉSENT

Ce sont 12 bénévoles motivés à l'affût d'idées nouvelles pour mettre en place des animations qui permettront de rassembler les habitants dans la joie et la bonne humeur. Pour 2008, après le franc succès du traditionnel goûter de Mardi Gras du



mardi 5 février, la fête au village le 29 juin et une course familiale de VTT dans les Bois de Ville le 13 septembre (pour laquelle nous demanderons des "coups de mains"!) sont encore au programme.

L'AVENIR

C'est vous tous, vos idées, vos envies, votre participation! Le comité des fêtes ne peut vivre qu'avec le soutien de tous, volontaires, habitants, élus, tous ceux qui veulent que leur commune natale ou d'adoption soit dynamique, vivante, novatrice! Alors, venez, participez, faites la fête!

VTT pour les enfants d'Armoy et des Collines du Léman

Les samedis 7, 14, 21, 28 juin, de 14 h à 16 h, Philippe DE-ROUSSEN, moniteur VTT diplômé d'état propose des séances d'initiation et de perfectionnement au VTT, aux jeunes de 6 à 14 ans dans les Bois de Ville (12 € la séance).

Philippe DEROUSSEN et le comité des fêtes donnent rendez-vous à chacun le 13 septembre, pour une course familiale de VTT ouverte à tous.

Pour tout renseignement : 06 79 28 20 16 ou phil.deroussen@voila.fr

Bibliothèque

Tél. 04 50 70 57 68 bibliothequearmoy@wanadoo.fr

L'équipe de la bibliothèque d'Armoy vous souhaite un bel été, et bien sûr, le plaisir de découvrir de nouveaux livres. Besoin d'information, n'hésitez pas, contactez-nous!

De mai à septembre 2008, nous vous rencontrerons autour de ces différentes animations : Du 15 mai au 15 juin, découverte du monde des abeilles, grâce à l'exposition prêtée par la maison du Val d'Abondance et la ruche prêtée par Philippe Daire, apiculteur à Armoy.

Vendredi 30 mai à 20 h 15, Edith et Henri Talis,

apiculteurs à Boëge, présentent le monde des abeilles. La soirée se termine en dégustant les produits réalisés à partir du miel.

Du 15 juillet au 15 septembre, exposition sur les insectes prêtée par Savoie-Biblio.

Prix Rosine Perrier : les lecteurs découvrent 6 romans sélectionnés pour ce prix :

- "Le vampire de Ropraz" de Jacques Chessex
- "Le roi d'Afghanistan ne nous a pas mariés" de Ingrid Thobois
- "Le jeudi à Ostende" de Colette Cambier
- "Les adolescents troglodytes" de Emmanuelle Pagano
- "Les sabliers du temps" de Virginie Langlois
- "Confessions des lieux disparus" de Bessa Myftiu.

D'ici la fin juin 2008, nous poursuivons nos

animations scolaires en proposant, entre autres, aux Grands de maternelle, CP et CE1, de découvrir le monde des abeilles avec Edith et Henri Talis le lundi 2 juin.

Heures d'ouverture du 1^{er} juillet au 24 août 2008 : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

La bibliothèque sera fermée du 25 août au 31 août 2008.

En juin et à partir de septembre, la bibliothèque conserve ses heures d'ouverture habituelles.

La bibliothèque municipale d'Armoy est un service gratuit. Elle fait partie du réseau de bibliothèques des Collines du Léman. Renseignez-vous!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
ARMOY	16 h 30-18 h 30		14 h – 16 h 30			9 h 30 – 11 h 30
CERVENS		16 h 30 –18 h 30	11 h – 12 h	17 h 30-19 h	16 h-18 h	11 h-12 h
ORCIER			17 h- 19 h			10 h- 12 h
PERRIGNIER		12 h 30 – 15 h	14 h – 17 h	16 h-17 h 30	16 h 30-19 h	10 h-12 h

MAIRIE PRATIQUE

MAIRIE PRATIQUE

MAIRIE PRATIQUE

COORDONNÉES

202, route du Bois de la Cour Tél. 04 50 73 95 74 - Fax 04 50 73 98 57 E-mail : communedarmoy@wanadoo.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Permanences du Maire sur rendez-vous.

MAIRIE: INFORMATION

Vous désirez recevoir notre bulletin municipal par mail ? Envoyez-nous votre adresse mail et votre nom à : communedarmoy@wanadoo.fr



NUMÉROS UTILES

Bibliothèque: 04 50 70 57 68

E-mail: bibliothequearmoy@wanadoo.fr

Communauté de Communes des Collines du Léman : 04 50 72 01 04 - Site internet : www.cc-collinesduleman.fr

Action jeunesse: 04 50 72 94 36 et 06 74 48 19 64 E-mail: actionjeunesse.collinesduleman@orange.fr

Ecole maternelle: 04 50 26 64 94 Ecole primaire: 04 50 70 54 52

SIEM: 04 50 72 40 26

SIVOM Armoy - Le Lyaud 0450739784

VIE PRATIQUE

DÉCHETS DIVERS

Les déchets ménagers EXCLUSIVEMENT doivent être mis dans des sacs plastiques qui seront regroupés en bordure des voies communales. La collecte a lieu le mercredi matin ; en cas de jour férié, elle sera maintenue le mercredi sauf avis contraire par voie de presse et d'affichage aux lieux habituels. Les cartons ne doivent pas être déposés avec les ordures ménagères mais emmenés à la déchetterie intercommunale.

Afin de limiter les désagréments causés par l'éventration des sacs par des animaux errants : NE SORTEZ PAS VOS SACS LA VEILLE! Merci.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Allinges : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h Le samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Conditions d'accès - Il suffit de vous rendre au secrétariat de mairie, muni de la carte grise de votre (vos) véhicule(s) et d'un justificatif de domicile; une vignette d'accès vous sera remise gratuitement.

Déchets concernés : gravats, cartons, ferraille, bois, encombrants, déchets verts et ménagers spéciaux, radiographies, batteries, filtres à huile, piles, téléviseurs, réfrigérateurs, jouets, radios, cartouches d'encre...

URBANISME

Toute construction ou modification de votre habitation (garage, abri de jardin, vélux, véranda, piscine (y compris hors sol), ouvertures supplémentaires, etc.) doit faire l'objet d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable : pensez à vous renseigner en mairie sur les démarches à effectuer AVANT TOUT COMMENCEMENT DE TRAVAUX.

Architecte consultant – Vous avez un projet de construction et vous souhaitez savoir s'il est compatible avec les règles d'urbanisme de la commune, prenez rendez-vous avec l'architecte consultant des Collines du Léman au 04 50 72 01 04. Le service est gratuit.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les bruits de voisinage comprennent, entre autres, les bruits engendrés par les chantiers, les appareils hi-fi, les tondeuses et autres matériels à moteur ainsi que les cris et les aboiements. On entend par bruit de voisinage les sons qui causent un trouble excédant les inconvénients normaux du voisinage.

C'est pourquoi, afin de préserver le bien-être de tous, il est utile de rappeler la réglementation locale :

- Arrêté municipal n° 96/01 du 16 mai 1996 : l'utilisation des tondeuses à gazon, taille-haies, motoculteurs, tronçonneuses, etc., EST INTER-DITE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.
- Arrêté préfectoral n° 358DDASS/2001 du 9 novembre 2001 : les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h à 20 h et les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

En ce qui concerne les jours ouvrables, il paraît souhaitable, dans la mesure du possible, d'éviter l'usage de tels matériels entre 12 h et 14 h et après 19 h.

Quant aux aboiements, les propriétaires de chiens doivent prendre les dispositions nécessaires afin que ceux-ci n'aboient pas toute la journée, durant leur absence.

FEUX SAUVAGES

Conformément à l'arrêté municipal n° 97/09 du 28 août 1997, l'émission prolongée de fumée, provenant du brûlage de déchets de toute nature, est INTERDITE sur l'ensemble du territoire de la commune d'Armoy et principalement à proximité des habitations. Les déchets verts peuvent être compostés ou déposés à la déchetterie d'Allinges.



COMMUNE D'ARMOY

COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur Laurent RABHI, Maire, fait partie intégrante de chacune des commissions.

BUDGET		Laurent RABHI Jean MAGNIN Roland HYACINTHE Stéphane HANRIOT Yves TONNELLIER	Maire
TECHNIQUE	 Voirie Bâtiments Travaux sécurité, signalisation cimetière 	Richard BAUD Marie-France PLANCHAMP David VULLIEZ Patrick VOLLMER Albert JANNOT	Adj2 Adj3
ENVIRONNEMENT PATRIMOINE CADRE DE VIE ESPACES VERTS	 bois, espaces non bâtis sentiers patrimoine naturel et bâti espaces verts commerces signalétique 	David VULLIEZ Patrick VOLLMER Elodie RIMONTEIL Marie-France PLANCHAMP	Adj3
URBANISME	 permis de construire certificats d'urbanisme POS 	Roland HYACINTHE Stéphane HANRIOT Marie-France PLANCHAMP Patricia DILIN	Adj3 Adj1
COMMUNICATION FETES ET CEREMONIES SPORT ASSOCIATIONS	 bulletin communal site internet fêtes et cérémonies Armoy accueil suivi des équipements communaux relation avec les associations 	Patricia DILIN Yves TONNELLIER Georges FRANCOIS Florence FROSSARD Jean MAGNIN Elodie RIMONTEIL Véronique DELL'ORTO	Adj1
GESTION DES BATIMENTS	 suivi du matériel règlement problèmes ponctuels Attribution des logements 	Yves TONNELLIER Florence FROSSARD Marie-France PLANCHAMP	Adj3
SCOLAIRE		Patricia DILIN Véronique DELL'ORTO François GEORGES Elodie RIMONTEIL	Adj1
GENS DU VOYAGE		Patricia DILIN David VULLIEZ	Adj1

COMMUNE D'ARMOY C.C.A.S. ET SYNDICATS

I - C.C.A.S.

Elus

PLANCHAMP Marie-France FRANCOIS Georges DELL'ORTO Véronique

rmov

FROSSARD Florence

Extérieurs

DECROUX Pierrette GHIO Marie-Josée **PARSY Nathalie** BARTHOMEUF Hervé

II - SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVOM Armoy - Le Lyaud

Titulaires

RABHI Laurent **BAUD Richard VOLLMER Patrick**

JANNOT Albert (Vice-Président)

Suppléants

DILIN Patricia HANRIOT Stéphane

S.I.E.M.

Titulaires

RABHI Laurent

PLANCHAMP Marie-France

MAGNIN Jean

Suppléants

RIMONTEIL Elodie DELL'ORTO Véronique

FROSSARD Florence

S.I.D.I.S.S.T.

Titulaires

VULLIEZ David

RIMONTEIL Elodie

Suppléants

BAUD Richard

FRANCOIS Georges

Comté d'Allinges

Titulaires

VULLIEZ David

Suppléants

JANNOT Albert

COMMUNAUTE « COLLINES DU LEMAN »

Titulaires

RABHI Laurent (Jeunesse et Culture)

HYACINTHE Roland (aménagement du territoire) TONNELLIER Yves (Vice Président/Animation)

HANRIOT Stéphane (services techniques)

Suppléants

DILIN Patricia **VULLIEZ** David

FRANCOIS Georges (animation)

RIMONTEIL Elodie (social et petite enfance)

SELEO 74

Titulaires

VOLLMER Patrick